



**PROJET DE FORMATION**  
**2011 – 2012**



*Formation Cadre de Santé*  
*Infirmiers*  
*&*  
*Manipulateurs d'électroradiologie médicale*

Centre Hospitalier Sainte-Anne

# Avant propos

L'équipe pédagogique et administrative de l'IFCS Sainte-Anne s'est mobilisée depuis plusieurs mois pour repenser cette formation.

Un important travail de réingénierie a été conduit afin de l'adapter d'une part aux réalités du terrain – particulièrement mouvantes en ces temps de restructurations et de réformes – et d'autre part aux attentes des étudiants et des professionnels.

Deux axes sont clairement affichés, en lien avec nos partenariats universitaires :

- **le management** avec le master 1<sup>ère</sup> année « management des établissements, services et organisations de santé » (Paris-Est Marne la Vallée) ;
- **l'éducation et la formation** avec le master 1<sup>ère</sup> année « sciences de l'éducation » spécialité recherche en éducation et formation (Paris Ouest Nanterre La Défense).

Ce document, élaboré par l'équipe pédagogique de l'IFCS Sainte-Anne, présente à l'attention des étudiants cadres de santé, des tutelles et autres partenaires, ses conceptions et activités pédagogiques pour la formation des cadres de santé.

Le nouveau projet pédagogique partagé par l'ensemble de l'équipe de l'IFCS s'appuie sur des principes forts.

Tout d'abord il nous semble important de réaffirmer que l'étudiant cadre doit être acteur de sa formation. Cela sous-tend que nous devons tenir compte de ses compétences antérieurement acquises au cours de sa carrière professionnelle afin de les valoriser et les réinvestir dans la formation. Nous souhaitons la participation active de l'étudiant dans le processus de formation afin de développer ses capacités en termes de positionnement et de responsabilisation.

Ensuite, l'équipe pédagogique fait clairement le choix de positionner la formation des cadres comme un temps pour apprendre à apprendre. En dix mois de formation, il ne s'agit pas d'aborder de manière exhaustive tous les domaines d'enseignements en lien avec la fonction cadre, mais bien de développer chez les étudiants des compétences transférables dans les situations de travail.

Enfin, pour mieux travailler ensemble, nous devons privilégier des relations humaines fondées sur le respect mutuel, la confiance, la coopération et l'entraide.

Ce projet pédagogique fonde les choix de la direction et de l'équipe de l'IFCS. Il met l'accent sur l'accompagnement des étudiants, la professionnalisation des cadres de santé et la démarche qualité.

Nous sommes heureux de vous accueillir à l'IFCS Sainte-Anne.  
Ensemble, nous allons construire votre avenir professionnel.

François Giraud-Rochon  
Directeur

# ***Institut de formation des cadres de santé Ile de France Centre hospitalier Sainte-Anne***

L'institut de formation des cadres de santé Ile de France du centre hospitalier Sainte-Anne est situé au cœur de Paris dans un environnement agréable et verdoyant, accessible facilement par tous les moyens de communication.

Né d'une fusion en 1990 de trois instituts créés dans les années 70 (Poissy, Meaux et Sainte-Anne), **notre centre de formation témoigne d'une longue expérience et d'une volonté d'ouverture aux évolutions professionnelles et sociétales.** C'est donc sous le double signe de la maturation professionnelle et de la disponibilité aux changements que l'équipe pédagogique et administrative exerce dans cet institut.

Institut de formation des cadres de santé (IFCS)  
Centre hospitalier Sainte-Anne  
Bâtiment C  
1, rue Cabanis  
75674 PARIS cedex 14

Accueil : 01 45 65 73 10  
[ifcs-chsa@ch-sainte-anne.fr](mailto:ifcs-chsa@ch-sainte-anne.fr)

Secrétariat de direction : 01 45 65 73 12  
[c.mocka@ch-sainte-anne.fr](mailto:c.mocka@ch-sainte-anne.fr)

Sélection à la formation : 01 45 65 73 12  
[selection-ifcs@ch-sainte-anne.fr](mailto:selection-ifcs@ch-sainte-anne.fr)

Formation cadres : 01 45 65 73 13

Fax : 01 45 65 73 11

Internet : [www.ch-sainte-anne.fr](http://www.ch-sainte-anne.fr) (enseignement et recherche)

## TABLE DES MATIERES

<b>1</b>	<b><i>L'INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE</i></b> .....	<b>1</b>
1.1	Situation de l'IFCS au sein du centre hospitalier Sainte-Anne.....	1
1.2	Présentation de l'IFCS.....	1
1.3	Missions.....	2
1.4	Les partenariats universitaires.....	2
1.5	L'équipe pédagogique et administrative.....	4
1.6	Les espaces de consultation, d'information et de régulation.....	9
1.6.1	Le conseil technique.....	9
1.6.2	La coordination avec les étudiants.....	9
1.7	Les ressources.....	9
1.8	Profil des étudiants cadres de santé.....	11
<b>2</b>	<b><i>LES FONDEMENTS DU PROJET DE FORMATION</i></b> .....	<b>12</b>
2.1	Valeurs pédagogiques de l'équipe.....	12
2.1.1	Valeurs de l'équipe.....	12
2.1.2	Notre conception de l'étudiant.....	12
2.1.3	Notre conception du formateur.....	13
2.1.4	Notre conception de la formation.....	13
2.2	L'évolution des pratiques d'encadrement.....	14
2.2.1	Les facteurs d'évolution de l'environnement sanitaire et social.....	14
2.2.2	Impacts sur les pratiques d'encadrement et de formation.....	15
2.3	L'activité professionnelle des cadres de santé.....	16
<b>3</b>	<b><i>LE PROJET PEDAGOGIQUE</i></b> .....	<b>19</b>
3.1	Objectifs pédagogiques généraux.....	19
3.1.1	Favoriser le développement de la personne.....	19
3.1.2	Promouvoir le positionnement de l'étudiant dans son rôle d'acteur de la santé.....	19
3.1.3	Permettre l'acquisition et l'expérimentation des méthodes et outils nécessaires à la fonction..	20
3.1.4	Développer une approche de l'actualité sociale, politique et professionnelle.....	20
<b>4</b>	<b><i>LE DISPOSITIF PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION</i></b> .....	<b>21</b>
4.1	Présentation générale du dispositif.....	21
4.1.1	L'organisation des séquences de formation.....	21
4.1.2	Les partenariats universitaires.....	22
4.1.3	La constitution des groupes.....	22
4.1.4	L'organisation séquentielle des modules de formation.....	22
4.1.5	Les activités pédagogiques transversales.....	24
4.1.6	Les stages.....	25
4.1.7	Les validations des modules et de la formation.....	26
4.2	Les activités pédagogiques.....	27

# 1 L'INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE

## 1.1 Situation de l'IFCS au sein du centre hospitalier Sainte-Anne

Le centre hospitalier Sainte-Anne, pôle de référence en neurosciences et en psychiatrie tant sur le plan national qu'international, a une mission d'enseignement. Cette vocation l'amène à organiser diverses manifestations, colloques et conférences professionnelles. Dans le cadre de la formation permanente, il forme à tous les métiers de l'hôpital.

L'IFCS est situé dans les locaux du centre hospitalier Sainte-Anne à Paris qui en assure la gestion depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2000.

Il fait partie du pôle formation qui, outre l'IFCS, est composé de l'IFSI Virginie Olivier, de la formation continue, de la formation médicale continue, de l'organisme de formation « Sainte-Anne Form@tion » et du centre de ressources documentaires.

## 1.2 Présentation de l'IFCS

**L'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) est aujourd'hui, par sa capacité d'accueil, le troisième IFCS de France.**

Il bénéficie d'une longue expérience dans les domaines de la formation et participe au développement des compétences des personnels de santé.

Dans un souci d'amélioration continue de la qualité de sa formation, l'IFCS s'est engagé dans une démarche de certification qui devrait aboutir à l'obtention de la norme ISO 9001 courant 2012.

Sa vocation spécifique d'ouverture régionale s'étend plus largement à l'ensemble du territoire et aux DOM-TOM.

Pour l'année 2011-2012, l'institut de formation des cadres de santé est agréé par arrêté du Conseil Régional pour :

- 90 places d'infirmiers,
- 5 places de manipulateurs d'électroradiologie médicale.

Les tutelles de l'IFCS sont assurées par :

- la direction générale de l'Agence Régionale de Santé Ile de France pour le contrôle des modalités d'organisation des épreuves de sélection et l'évaluation de la qualité de la formation ;
- La direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) pour la délivrance du diplôme cadre de santé ;
- le conseil régional Ile de France (loi n°204-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales) pour le budget de fonctionnement et d'équipement, la capacité d'accueil, l'agrément de l'institut et du directeur ;
- le centre hospitalier Sainte-Anne pour la gestion des personnels et les locaux.

L'IFCS est enregistré sous les numéros :

SIRET : 26750064300262

Déclaration d'activité : 11753410375

F. I. N. E. S. S : 750037012

### 1.3 Missions

La formation conduisant au diplôme de cadre de santé des infirmiers et des manipulateurs en électroradiologie médicale des établissements de santé, publics ou privés, est réalisée dans le souci de répondre à la demande des usagers de la santé, des institutions et des professionnels en conformité avec les textes réglementaires en vigueur :

- **le décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé** : inscrit la formation des cadres dans le contexte actuel de mutation du système de santé et dans l'évolution de la politique de formation initiale et continue des professionnels de santé,
- **l'arrêté du 18 août 1995** modifié : précise les conditions de fonctionnement des instituts de formation des cadres de santé, et détermine le programme de formation,
- **l'arrêté du 14 août 2002** : précise les modalités de gestion de la liste complémentaire,
- **l'arrêté du 15 mars 2010** : actualise l'arrêté du 18 août 1995 en regard de la création des ARS.

Les étudiants se destinent à une triple fonction :

- gérer une unité de soins ou une structure sanitaire, sociale ou médicosociale,
- former des professionnels de santé dans un institut de formation initiale ou de spécialité,
- conduire des projets transversaux dans un établissement, un réseau ou plusieurs structures.

### 1.4 Les partenariats universitaires

Dès 1995 l'IFCS s'est rapproché du monde universitaire à travers des partenariats de formation.

Il bénéficie aujourd'hui de deux partenariats universitaires qui font l'objet de conventions :

- avec l'université **Paris Ouest Nanterre La Défense**

Les étudiants qui choisissent ces enseignements obtiennent, en complément du diplôme de cadre de santé, 60 ECTS (european crédit transfert system) du master « Sciences de l'éducation » spécialité recherche en éducation et formation.

- avec l'université **Paris-Est Marne la Vallée**

Les étudiants qui choisissent ces enseignements obtiennent, en complément du diplôme de cadre de santé, 60 ECTS du master professionnel « management des établissements, services et organisations de santé ».

Une carte d'étudiant est délivrée par l'université.

Les enseignements sont très majoritairement dispensés dans les locaux de l'IFCS et occasionnellement dans les 2 universités :

<p><u>Université Paris Ouest Nanterre La Défense</u> Département Sciences de l'éducation 200, avenue de la République 92001 NANTERRE Cedex ☎ : 01 40 97 70 62 ou 01 40 97 73 63 RER A, station Nanterre Université</p>	<p><u>Université Paris-Est Marne la Vallée</u> UPEMLV 5, Bd Descartes- Champs sur Marne 77454 MARNE LA VALLEE Cedex 2 ☎ : 01 60 95 75 00 RER A, station Champs sur Marne</p>
--	--

En lien avec le milieu universitaire et dans une logique de continuum, l'organisme « Sainte-Anne Form@tion » du pôle formation du CHSA propose une offre complémentaire de formation :

> **Le Diplôme Universitaire « Encadrement et gestion d'unité fonctionnelle dans le système de santé »**, en collaboration avec l'université Paris-Est Marne la Vallée. Ce diplôme s'adresse aux personnels qui ont une fonction d'encadrement et qui ne possèdent pas (ou pas encore) de diplôme de cadre de santé.

> **Le Diplôme Universitaire « Ethique soignante et hospitalière »**, en collaboration avec l'Institut Hannah Arendt de l'université Paris-Est Marne la Vallée. Ce diplôme s'adresse aux professionnels de santé ou du secteur médico-social qui souhaitent développer une réflexion s'appuyant sur des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de l'éthique soignante et hospitalière.

> **Le Master 2ème année (M2), mention : « Ingénierie des services », spécialité : « Ingénierie de la protection sociale, des organisations de santé et de l'action sociale »**, en partenariat avec l'université Paris-Est Marne la Vallée. Il s'adresse à tout cadre de santé, toutes filières confondues, et également à ceux qui souhaitent accéder à des responsabilités managériales dans les secteurs du sanitaire et du social. Il est accessible aux directeurs des soins ayant suivi la formation à l'école des hautes études en santé publique (EHESP) par le biais de la validation des acquis académiques.

> **Le Master 2ème année (M2), mention « Sciences de l'Education », Spécialité « Recherche en éducation et en formation »** en partenariat avec l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense. Il est ouvert aux professionnels de santé ayant une expérience dans la formation et/ou dans l'encadrement d'étudiants en stage, désireux de renforcer leurs compétences dans le domaine de la recherche en éducation et en formation.

> **Le Master 1ère année (M1) « Clinique en Soins Infirmiers »** en partenariat avec l'université Versailles Saint Quentin. Il s'adresse aux infirmiers souhaitant développer une expertise clinique en soins.

## 1.5 L'équipe pédagogique et administrative

L'IFCS se compose de :

### **Une direction**

**Francois GIRAUD-ROCHON**

01 45 65 73 12

[f.giraud-rochon@ch-sainte-anne.fr](mailto:f.giraud-rochon@ch-sainte-anne.fr)

2010 : certificat de formation de directeur des soins - Ecole des hautes études en santé publique - Rennes

2008 : master (2<sup>ème</sup> année) « Economie, stratégies, entreprise » - Management des politiques sanitaires et sociales - Grenoble II

2006 : master (1<sup>ère</sup> année) des Sciences de l'éducation - Grenoble II

2004 : licence des Sciences de l'éducation - Grenoble II

1998 : diplôme de cadre de santé

1994 : diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste

1990 : diplôme d'Etat d'infirmier

*Expériences* : infirmier, infirmier anesthésiste, cadre de santé formateur

*Compétences* : ingénierie de formation, élaboration et conduite d'un projet pédagogique, management, animation et encadrement d'une équipe pédagogique, recherche en soins, économie de la santé

### **Une équipe pédagogique : formateurs permanents**

**Aline BONNAFOUS**

01 45 65 73 23

[a.bonnafous@ch-sainte-anne.fr](mailto:a.bonnafous@ch-sainte-anne.fr)

2001 : diplôme d'études supérieures des techniques d'organisation – CNAM

1998 : concours sur titres de cadre supérieur de santé

1993 : diplôme universitaire infections nosocomiales, hygiène Hospitalière – Paris VI

1991 : D.E.A. « Droit, économie, sociologie de la décision médicale » – Paris VIII

1990 : maîtrise « administration économique et sociale » – Paris VIII

1983 : certificat cadre Infirmier

1976 : diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique

*Expériences* : infirmière, cadre de santé formateur, cadre de santé en unité hospitalière, cadre transversal secteur hospitalier, en cadre supérieur de santé

*Compétences* : management, conduite de projet, animation d'équipe, accompagnement des étudiants

**Thierry DANYAUD**

01 45 65 73 22

[t.danyaud@ch-sainte-anne.fr](mailto:t.danyaud@ch-sainte-anne.fr)

2011 : certificat d'aptitudes aux fonctions de directeur des établissements sociaux

2008 : diplôme universitaire « Santé mentale et précarité - Interventions médico-psychosociales » - Sainte-Anne - Paris V Sorbonne

2001 : DESS « Psychologie clinique et psychopathologie » - Paris VII

1996 : diplôme cadre de santé – CRF Paris

1985 : diplôme d'Etat d'infirmier

*Expériences* : infirmier, cadre de santé gestionnaire de soins, cadre transversal en secteur hospitalier, cadre de santé formateur, coordonnateur de réseau à caractère médico-social, psychologue clinicien, psychanalyste, consultant.

*Compétences* : développement personnel, management, pédagogie, psychologie, psychiatrie, santé publique, supervision d'équipes, analyse de pratique, conduite de projets.

**Izabel MABIT**

01 45 65 73 19

[i.mabit@ch-sainte-anne.fr](mailto:i.mabit@ch-sainte-anne.fr)

2009-2011 : master de recherche « Santé, populations et politiques sociales » (en cours) – EHESS - Paris

2010 : nomination au grade de cadre supérieur de santé

2008-2009 : master de recherche « Santé, populations et politiques sociales » (1<sup>ère</sup> année) – EHESS - Paris

2001 : licence des sciences sanitaires et sociales – Université Paris XIII - Bobigny

2001 : diplôme de cadre de santé

1987 : diplôme d'Etat infirmier

*Expériences* : infirmière, cadre de santé formateur, secrétaire nationale du cefiec (2005 à 2008)

*Compétences* : formation, accompagnement professionnel, recherche, animation d'équipe

**Marie-Laurène MENINI**

01 45 65 73 09

[ml.menini@ch-sainte-anne.fr](mailto:ml.menini@ch-sainte-anne.fr)

2010 : formations à l'entretien d'explicitation (P.Veermeresch) et analyse de pratique et explicitation (N. Faingold)

2008-2009 : supervision de conduite de groupe « analyse de groupe et d'institution », association « Transition »

2003 : participation au diplôme universitaire de 3<sup>ème</sup> cycle « Clinique de l'accompagnement » - université Paris 7 - UFR Sciences Humaines Cliniques

1992 : diplôme universitaire « Evaluation et organisation des soins en psychiatrie »

1988 : certificat cadre Infirmier

1978 : diplôme d'études supérieures spécialisées en psychopathologie - université d'Aix en Provence

1978 : diplôme d'infirmière de secteur psychiatrique

*Expériences* : infirmière en psychiatrie, cadre supérieur de secteur de soin, formatrice

*Compétences* : accompagnement d'équipe, gestion des soins et des ressources humaines, analyse de pratique, clinique infirmière, santé publique, psychiatrie, psychologie

### **Anne MULLER**

01 45 65 73 97

[a.muller@ch-sainte-anne.fr](mailto:a.muller@ch-sainte-anne.fr)

Depuis 2007 : doctorante - Département des Sciences de l'éducation – Université Paris Ouest Nanterre

2010 : concours sur titres de cadre supérieur de santé

2007 : master (2<sup>ème</sup> année), option « Ingénierie pédagogique en formation d'adultes », Sciences de l'éducation – Université Paris Ouest Nanterre

1997 : maîtrise des Sciences de l'éducation – Université Paris Ouest Nanterre

1996 : licence des Sciences de l'éducation – Université Paris Ouest Nanterre

1992 : certificat cadre infirmier

1984 : diplôme d'Etat d'infirmière

*Expériences* : infirmière, cadre de santé formatrice

*Compétences* : formation, analyse de pratiques, recherche en soins et en pédagogie

### **Monique PENGAM**

01 45 65 73 24

[m.pengam@ch-sainte-anne.fr](mailto:m.pengam@ch-sainte-anne.fr)

2003 : maîtrise de sciences et techniques de gestion et animation des systèmes de formation - Université Paris Dauphine

1997 : concours sur titres de cadre supérieur de santé

1988 : certificat cadre infirmier

1978 : diplôme d'Etat d'infirmière

*Expériences* : infirmière, cadre de santé formateur, cadre de santé en unité hospitalière, cadre supérieur de santé en secteur de formation

*Compétences* : management, formation et analyse de pratiques, recherche

**Françoise SORIA**

01 45 65 73 21

[f.soria@ch-sainte-anne.fr](mailto:f.soria@ch-sainte-anne.fr)

2009 : université Paris VIII - participation au DESU « Pratiques de coaching »

2006 : concours sur titres de cadre supérieur de santé

2004 : DESS « Responsable projet formation développement » - Paris XII

2002 : DEA « Lettres modernes et Sciences humaines », spécialisé en analyse de discours - Paris XII

2000 : maîtrise des Sciences de l'éducation, option « Travail et formation » - Paris XII

1998 : diplôme cadre de santé

1976 : diplôme de laborantin d'analyses médicales

*Expériences* : technicienne de laboratoire en biologie et anatomopathologie, cadre de santé médico-technique en laboratoire

*Compétences* : conduite de projet, management, pédagogie, accompagnement des étudiants.

**Formateur à temps partiel et par convention****Hélène COLELLA-FLEURY**

01 69 29 87 04

[helene.coellafleury@curie.net](mailto:helene.coellafleury@curie.net)

2008 : formation à la mise en œuvre d'une démarche lean (CERCLH) – Université Jean Monnet – Saint Etienne

2006 : concours sur titres de cadre supérieur de santé

2005-2006 : cursus de master (1<sup>ère</sup> année) « Développement des compétences en formation d'adultes », option « Formation à l'intervention et à l'analyse des pratiques professionnelles »

1994-1997 : cursus de maîtrise « Pédagogie des Sciences de la santé » - Unité de formation et de recherche santé, médecine et biologie humaine - Paris XIII

1991 : certificat cadre manipulateur - Ecole des cadres de Poissy

1985 : diplôme d'Etat de manipulateur en électroradiologie médicale

*Expériences* : manipulatrice d'électroradiologie médicale, cadre de santé formatrice en IFMEM, cadre supérieur de santé formatrice en IFCS, cadre de département en CNLCC.

*Compétences* : organisation, modélisation et optimisation processus de traitement en production de soins, conduite de projet, management, pédagogie, accompagnement des étudiants

## **Une équipe administrative – Secrétariat**

### **Claudine MOCKA**

01 45 65 73 12

[c.mocka@ch-sainte-anne.fr](mailto:c.mocka@ch-sainte-anne.fr)

Missions : secrétariat de direction, gestion des épreuves de sélection

### **Cécile PERROT**

01 45 65 73 10

[c.perrot@ch-sainte-anne.fr](mailto:c.perrot@ch-sainte-anne.fr)

Missions : accueil, logistique et intendance

### **Adjoint des cadres en cours de recrutement**

01 45 65 73 13

Missions : gestion de la formation cadre

## **Un service de documentation**

### **Caroline DUGENE**

01 45 65 73 20

[c.dugene@ch-sainte-anne.fr](mailto:c.dugene@ch-sainte-anne.fr)

2007 : diplôme universitaire « Techniques documentaires et médiation culturelle » –  
Université Paris X - Nanterre

2002 : diplôme de l'école supérieure de réalisation audiovisuelle - Paris

1999 : maîtrise d'histoire – Université de Pau et des Pays de l'Adour

1995-1997 : classe préparatoire littéraire

*Compétences* : formation et aide à la recherche documentaire, réalisation de produits documentaires

## 1.6 Les espaces de consultation, d'information et de régulation

### 1.6.1 Le conseil technique

Le conseil technique de l'institut se réunit deux fois par an, en début et en fin de scolarité, sous la présidence du directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant.

Il est consulté pour toutes les questions relatives à la formation. Ses missions et sa composition sont précisées dans les articles 14 et 15 de l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé.

Les élections des délégués des étudiants ont lieu au cours des deux premiers mois de formation. Ils sont élus par leurs pairs à raison d'un au moins pour chacune des professions pour lesquelles l'institut est agréé, ainsi que, pour chacune de ces professions, au-delà de quarante étudiants, un membre supplémentaire par tranche de quarante étudiants.

Un temps de restitution aux étudiants des informations non confidentielles émises lors du conseil technique est prévu dans la planification des cours.

### 1.6.2 La coordination avec les étudiants

La coordination entre les étudiants et le directeur, l'équipe pédagogique et administrative s'organise au travers de différents temps d'échanges formels et informels.

- Des **assemblées générales** organisées dans l'année permettent d'échanger sur le fonctionnement global de l'institut et l'organisation de la formation.
- Des **rencontres** régulières avec les délégués des étudiants sont organisées pour échanger des informations, des réflexions concernant l'ensemble de la promotion. Les délégués assurent la liaison entre l'équipe pédagogique et le groupe d'étudiants,
- Des **entretiens individuels**, sur rendez-vous, sont possibles avec le directeur et les formateurs pour tout échange concernant un cas particulier.

## 1.7 Les ressources

### ➤ Réseaux et liaisons

L'équipe pédagogique met à profit ses nombreux contacts pour se créer des réseaux de correspondants et de personnes ressources susceptibles d'apporter des informations ou des contributions dans tous les domaines qui concernent la formation des cadres de santé.

L'institut adhère au comité d'entente des formations infirmières et cadres (CEFIEC). Cette association regroupe la grande majorité des instituts de formation, ce qui permet à l'IFCS d'être en lien avec les autres instituts de formation et d'être au cœur de l'actualité.

La dimension européenne est renforcée par l'adhésion de l'IFCS à FINE Europe (Federation of International Nurse Educators).

Par ailleurs certains membres de l'équipe adhèrent à des associations ou groupes professionnels, à titre professionnel ou personnel :

AFDS : Association Française des Directeurs des Soins

AFPP : Association Française des Personnels Paramédicaux en Electroradiologie médicale

ASCODOCPSY: réseau documentaire en santé mentale

GREX : Groupe de Recherche sur L'EXplicitation

Ordre des infirmiers : conseil départemental de Paris

SERPSY : Soins Etude Recherche en Psychiatrie

### ➤ **Intervenants**

En complément des ressources internes, l'IFCS travaille avec des intervenants externes à l'institut qui assurent de nombreux enseignements. Ils sont choisis en fonction de leurs compétences et de leurs expériences. Ce sont notamment des directeurs d'établissements de santé, des coordonnateurs généraux de soins, des directeurs des soins, des cadres de santé, des médecins, des professeurs d'université, des psychosociologues, des professionnels du champ sanitaire et social, etc.

### ➤ **Lieux de stage**

Les étudiants recherchent et choisissent leurs lieux de stage. Une procédure de recherche de stage par les étudiants est formalisée.

Les stages en province ou à l'étranger (uniquement lors du stage du module 6) sont possibles ; l'institut en facilite l'accès aux étudiants.

### ➤ **Le centre de documentation**

Le fonds documentaire de l'IFCS est constitué d'environ 2000 ouvrages, rapports et études, d'une cinquantaine de titres de revues en cours, de mémoires et travaux d'étudiants.

Il couvre les domaines suivants :

- santé : santé publique, hôpital, soins infirmiers, éthique...
- management / ressources humaines
- pédagogie / formation pour adultes
- sciences humaines
- méthodes

Les prestations offertes aux usagers sont :

- prêt des ouvrages, mémoires et périodiques
- aide à la recherche documentaire
- accès à la base de données bibliographiques du CHSA et à Internet
- accès à une photocopieuse et à une imprimante

Les étudiants peuvent également accéder à la bibliothèque médicale du CHSA, spécialisée dans le domaine de la psychiatrie, et au centre de documentation de l'IFSI Virginie OLIVIER.

### ➤ **Les locaux**

Les locaux mis à disposition des étudiants se trouvent dans les bâtiments C et D du centre hospitalier Sainte-Anne. D'autres salles situées dans l'enceinte du centre hospitalier sont accessibles (salle de conférence, audiovisuelle, informatique).

L'ensemble des salles sont équipées de matériel pédagogique et d'une connexion WIFI.

Du matériel et une salle informatique sont accessibles aux étudiants sur la base du respect de la procédure d'utilisation interne au CHSA.

## 1.8 Profil des étudiants cadres de santé

La position stratégique du centre hospitalier Sainte-Anne, la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement global des cadres et le développement de partenariats universitaires permettent à l'IFCS de profiter d'un large recrutement géographique.

Les données relatives au concours d'entrée à l'IFCS 2011 sont les suivantes :

- 60.06 % des candidats présents aux épreuves écrites de sélection sont admissibles
- 78.80 % des candidats présents aux épreuves orales de sélection sont admis
- 47.08 % des candidats présents aux épreuves écrites de sélection sont admis

Les données relatives à la promotion 2011-2012 sont les suivantes :

- formation professionnelle initiale
  - diplôme d'Etat d'infirmier 82 %
  - diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique 10 %
  - diplôme d'Etat de manipulateur en électroradiologie 5 %
  - BTS/DTS en radiologie médicale 3 %
- bassin de recrutement des étudiants
  - 62 % des étudiants viennent de la région parisienne
  - 36 % des étudiants viennent de la province
  - 2 % des étudiants sont originaires des DOM –TOM
- la moyenne d'âge observée est de 41 ans
- les étudiants exercent pour :
  - 88 % d'entre eux en secteur public : établissements de santé, fonction publique territoriale
  - 8 % d'entre eux en secteur privé : cliniques, secteur libéral, centre de soins
  - 4 % d'entre eux en secteur associatif
- la prise en charge financière de la formation se fait soit par l'employeur soit par un organisme de financement (fongecif, promofaf, ...). 10 % des étudiants s'autofinancent.

Les expériences professionnelles des étudiants sont riches et variées et de plus en plus d'étudiants (68.3 %) sont en situation de faisant fonction de cadre avant la formation et ce, aussi bien en service de soin qu'en institut de formation. Au travers de son projet pédagogique, l'IFCS prend en compte et valorise cette diversité.

## 2 LES FONDEMENTS DU PROJET DE FORMATION

Le projet de formation est élaboré à partir d'une démarche d'analyse réalisée par l'équipe pédagogique. Il est réactualisé chaque année dans un souci d'adaptation aux évolutions professionnelles et sociétales.

Il vise à répondre aux demandes et aux besoins des usagers, des institutions et des professionnels

Le projet de formation s'appuie sur trois grands axes :

- **les valeurs pédagogiques de l'équipe,**
- **les facteurs d'évolution des pratiques d'encadrement et de formation,**
- **les activités des cadres de santé** dans les différents secteurs d'exercice.

### 2.1 Valeurs pédagogiques de l'équipe

#### 2.1.1 Valeurs de l'équipe

Notre projet pédagogique s'appuie sur des valeurs fortes :

- considérer l'étudiant comme acteur de sa formation ;
- positionner la formation comme un temps pour apprendre à apprendre ;
- privilégier des relations humaines fondées sur le respect mutuel, la confiance, la coopération et l'entraide.

Ces valeurs sous-tendent une conception de l'étudiant, du formateur et de la formation déclinées ainsi.

#### 2.1.2 Notre conception de l'étudiant

L'étudiant est reconnu en tant que personne, citoyen et professionnel.

##### **En tant que personne :**

- il possède un potentiel de développement, la volonté d'entrer dans une dynamique de changement,
- il fait des choix adaptés pour lui-même au sein du groupe de pairs et de l'institution,
- il est curieux, ouvert sur son environnement,
- il possède aussi une part de vulnérabilité liée aux contraintes qu'il peut rencontrer.

##### **En tant que citoyen :**

- il fait preuve d'intérêt face aux événements sociétaux,
- il se positionne et argumente ses choix.

##### **En tant que professionnel :**

- il a une expertise dans son champ d'exercice : professionnel infirmier ou manipulateur en électroradiologie,
- il est sélectionné à partir d'un projet professionnel exprimant ses motivations et ses choix. Il a réfléchi à un changement de fonction,
- il est reconnu pour ses aptitudes à une fonction d'encadrement et/ou de formation,
- il peut avoir une expérience de l'exercice des fonctions d'encadrement et/ou de formation.

### 2.1.3 Notre conception du formateur

Les membres de l'équipe pédagogique se situent à la fois comme formateur et enseignant :

- **formateur** qui accompagne l'étudiant dans son apprentissage et son développement personnel,
- **enseignant** qui transmet du savoir et des connaissances dans le champ spécifique de son expérience.

### 2.1.4 Notre conception de la formation

En tant qu'espace de transformation, de développement, de construction professionnelle et aussi de remise en cause, la formation permet de :

- prendre de la distance par rapport à son activité habituelle,
- prendre le temps de questionner sa pratique professionnelle,
- anticiper les situations auxquelles il sera confronté en tant que cadre de santé,
- intégrer la dimension institutionnelle de sa future fonction,
- partager ses expériences et connaissances, interroger ses certitudes, argumenter ses points de vue,
- diversifier ou enrichir ses expériences,
- développer son expérience, ses connaissances et ses capacités au service de ses nouvelles missions,
- développer le questionnement, la curiosité, l'esprit critique et faire des liens entre son expérience, les domaines d'enseignement, ses propres recherches et la fonction cadre,
- mobiliser différents types de savoirs : théoriques, procéduraux, pratiques,
- utiliser l'alternance des périodes de stage et de formation à l'institut pour acquérir de nouvelles connaissances et développer ses compétences,
- développer un réseau professionnel.

## 2.2 L'évolution des pratiques d'encadrement

Avec l'accélération de la fréquence des changements, tant dans la société que dans le monde de la santé, l'encadrement est de plus en plus sollicité et amené à prévoir, initier, accompagner les changements intégrés dans des logiques parfois antagonistes.

### 2.2.1 Les facteurs d'évolution de l'environnement sanitaire et social

#### Facteurs sociaux et culturels

- Le vieillissement de la population, la chronicisation des pathologies nécessitent de développer les modalités de travail en réseau entre le sanitaire et le social.
- Les phénomènes d'exclusion, de chômage, de précarité sont de plus en plus prégnants sur le plan social et impactent sur les prises en charge sanitaires.
- Le développement de logiques de compétitivité, performance, productivité dans des secteurs plus habitués à des conceptions humanistes et sociales génère des tensions et des pertes de repères au plan des personnes et des organisations.
- Le refus des incertitudes et des risques par la population entraîne une demande forte de qualité et de sécurité des soins.
- La demande et la place des usagers évoluent vers une plus grande participation aux décisions qu'il s'agisse de la prise en charge individuelle ou de l'organisation institutionnelle.
- L'exigence d'une approche éthique des situations de soin implique une démarche structurée de réflexion et d'accompagnement des personnes, qu'il s'agisse des patients, de leur entourage ou des professionnels.

#### Facteurs économiques

L'injonction de maîtriser les dépenses de santé, se traduit aujourd'hui par :

- la recherche de l'adéquation entre activités de soins et ressources,
- la mutualisation des ressources et des moyens,
- la traçabilité des activités, le développement des procédures,
- la recherche d'efficience dans les prestations.

#### Facteurs liés à l'évolution des organisations

Les situations de travail sont de plus en plus complexes et en lien avec une pluralité de facteurs, notamment :

- de nouvelles logiques de gestion (contractualisation ...),
- des changements structurels (restructurations, fusions de services ou d'établissements ...),
- de nouvelles formes d'organisation : décentralisation, coordinations horizontales,
- l'émergence de nouvelles configurations fonctionnelles : transformation des champs de responsabilités dans certaines fonctions et nouvelles coopérations entre professionnels,
- des évolutions rapides des technologies médicales et des systèmes d'information,
- des compétences, des attentes et des projets hétérogènes au sein d'une même équipe,

- la prise en compte des conditions de travail pour prévenir les risques psychosociaux et éviter les désaffections professionnelles,
- une demande de reconnaissance des identités, de personnalisation des rapports sociaux conjointement à l'accroissement de la taille des organisations,
- une demande des cadres d'être mieux associés aux décisions institutionnelles.

### **Facteurs liés à la formation initiale des professionnels de santé**

Les instituts de formation paramédicale sont confrontés à :

- la réingénierie de la formation infirmière, fondée sur une nouvelle approche par compétences intégrant la dimension universitaire (entrée dans le LMD / partenariat universitaire) modifiant les postures de chaque acteur, notamment celle du cadre formateur,
- le développement et la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience (VAE),
- la décentralisation / régionalisation de la gestion des instituts,
- les transferts d'actes et l'émergence de nouveaux profils professionnels,
- la réflexion autour de la transversalité des formations paramédicales,
- une augmentation croissante des quotas depuis 10 ans pour faire face à la pénurie qui touche les professionnels de santé,
- un déficit de recrutement d'étudiants, principalement en Ile de France, en lien avec la désaffection pour les métiers d'aide et de santé,
- un déficit de cadres de santé en général et donc de cadres formateurs.

Ces évolutions ont des conséquences sur l'organisation, la gestion des ressources humaines et la pédagogie :

- une réorganisation globale du dispositif de formation négociée avec l'université,
- la nécessité d'une modification des pratiques pédagogiques au regard du nouveau référentiel de formation, d'un public qui se transforme et de la diffusion de nouvelles technologies,
- le renforcement de compétences des équipes pédagogiques des instituts,
- l'obligation d'accueillir et de former un plus grand nombre de stagiaires, dans un contexte contraint,
- la construction de partenariats de qualité avec les équipes accueillant des étudiants en stage.

#### **2.2.2 Impacts sur les pratiques d'encadrement et de formation**

Dans ce contexte, le cadre de santé, porteur de nouvelles responsabilités, développe et renforce des compétences qui lui permettent d'adapter son action à la réalité des besoins, notamment :

- améliorer l'attention portée à l'utilisateur et sa participation aux décisions,
- renforcer la continuité, la cohérence et la coordination des projets thérapeutiques et de formation,
- développer des coopérations pluri professionnelles et intra/extra institutionnelles,
- optimiser l'utilisation des ressources par l'amélioration des pratiques,
- agir sur les organisations de travail pour les adapter aux besoins des usagers et des professionnels,
- adapter son mode de management aux situations et aux personnes.
- s'engager dans la dynamique de l'évaluation des pratiques et des processus.

Ainsi, le cadre développe des qualités de rigueur, d'écoute et d'attention à l'autre tout en faisant preuve de souplesse, de flexibilité et de pragmatisme. Il est en recherche de sens, se questionne, se positionne et participe à la structuration d'un environnement sécurisant.

La formation initiale des cadres de santé évolue vers plus d'interdisciplinarité avec les professionnels du champ sanitaire, social, médicosocial, éducatif, administratif, logistique et technique.

Elle renforce aussi son partenariat avec l'université.

## **2.3 L'activité professionnelle des cadres de santé**

L'équipe pédagogique a réalisé un référentiel des activités des cadres de santé qui est réactualisé chaque année à partir de différents documents, d'échanges avec les professionnels de terrain et de retours d'expériences des étudiants.

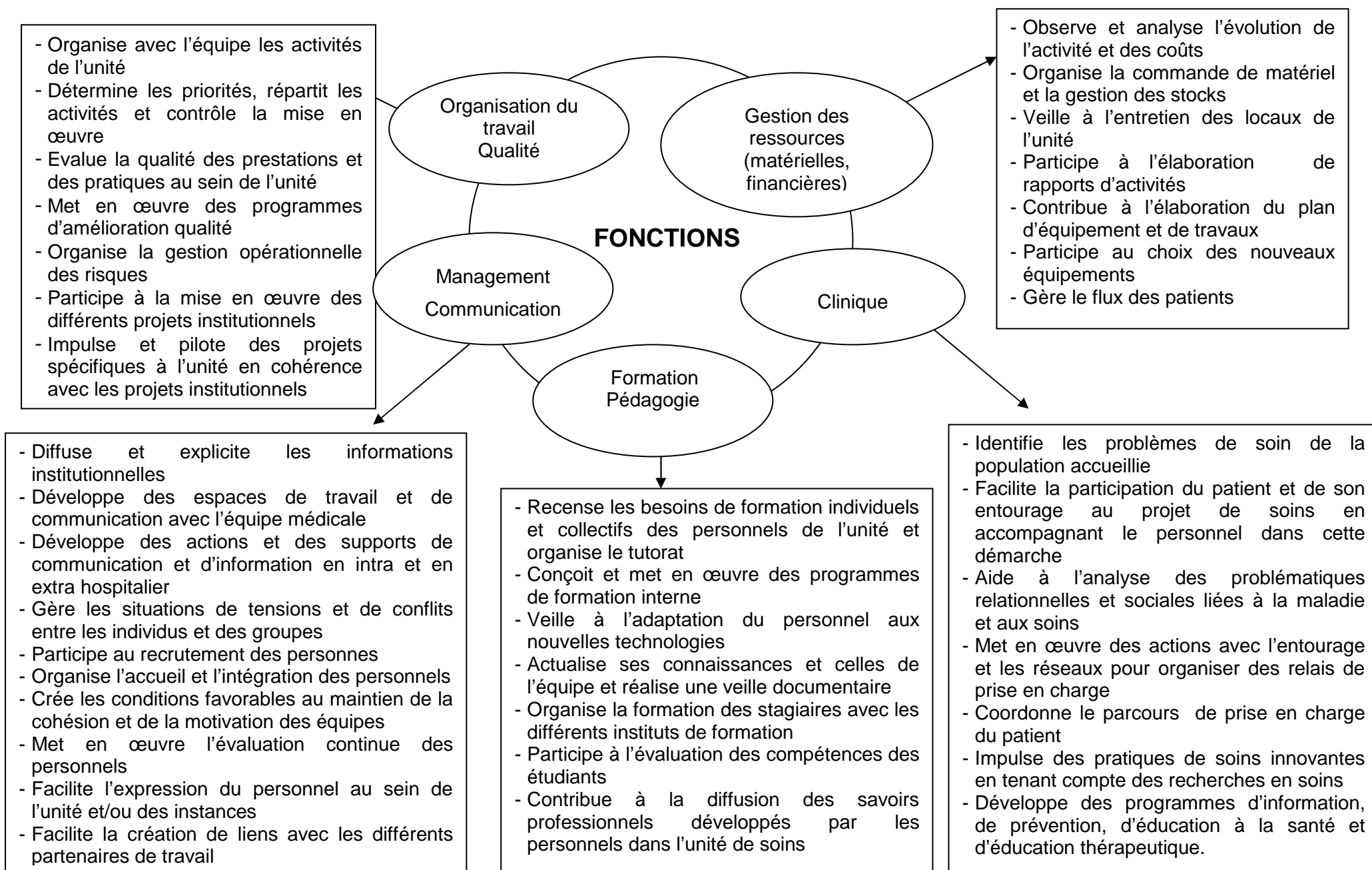
Ces activités regroupées en 5 grandes fonctions sont formalisées dans 2 référentiels :

- un référentiel d'activités des **cadres de santé en secteur de soins et médico-techniques** (page 17) ;
- un référentiel d'activités des **cadres de santé en secteur de formation** (page 18).

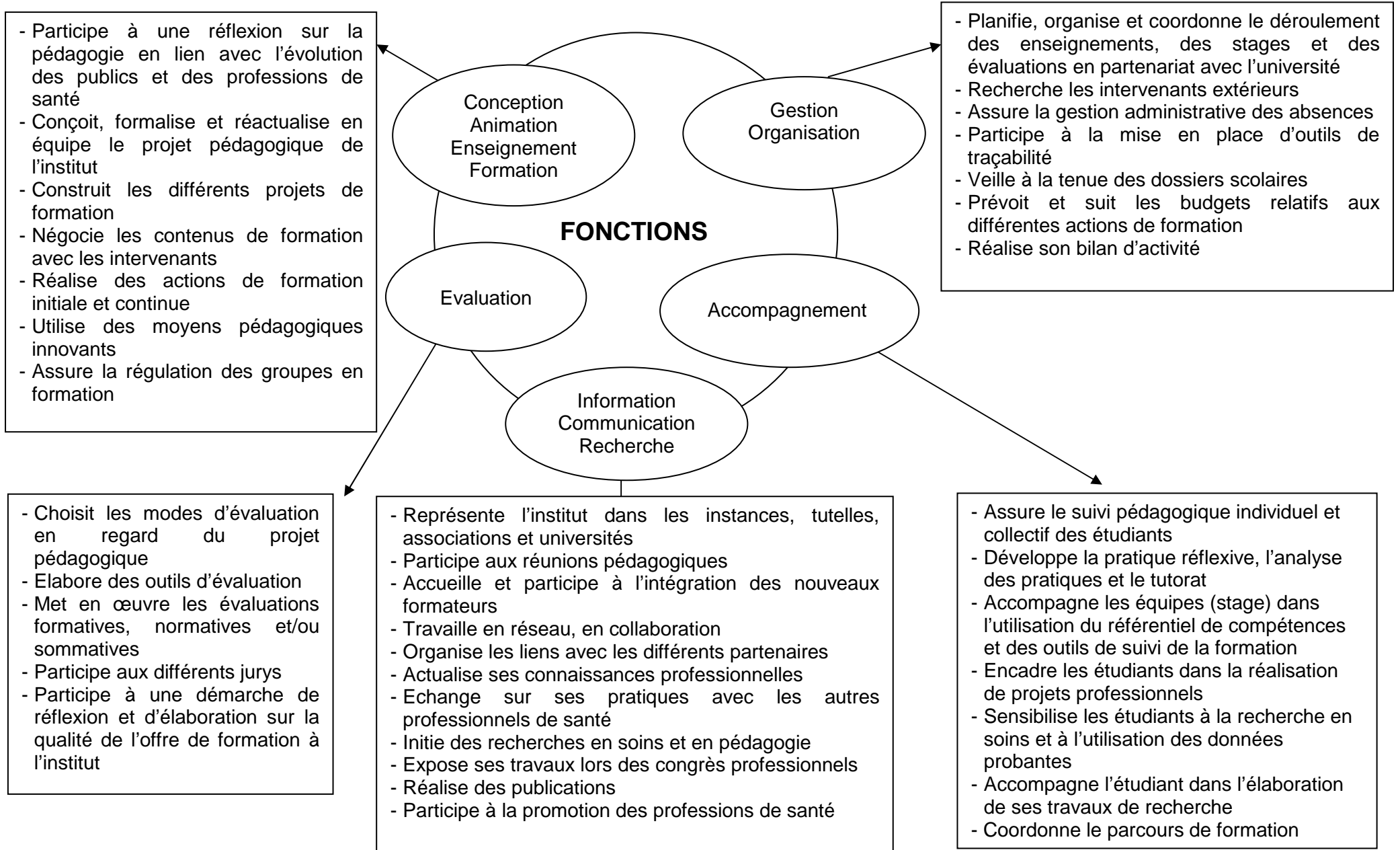
Les cadres de santé assurent l'ensemble de ces fonctions dans le cadre de l'organisation des responsabilités de l'institution dans laquelle ils exercent.

Outre ces activités définies, les cadres de santé sont amenés à réaliser des activités spécifiques liées à leur poste et/ou à des aléas par nature non programmés.

## REFERENTIEL D'ACTIVITES DES CADRES DE SANTE EN SECTEUR DE SOINS ET MEDICO-TECHNIQUES



## REFERENTIEL D'ACTIVITES DES CADRES DE SANTE EN SECTEUR DE FORMATION



## 3 LE PROJET PEDAGOGIQUE

Notre projet de formation vise à développer chez l'étudiant cadre des capacités en termes de :

- **Anticipation** : prendre en compte les évolutions de l'environnement et être réactif face à l'actualité.
- **Engagement** : mobiliser son expertise soignante au service du management et de la formation.
- **Adaptation** : être attentif aux différentes logiques des partenaires et novateur face aux évolutions.

### 3.1 Objectifs pédagogiques généraux

#### 3.1.1 Favoriser le développement de la personne

##### Objectifs spécifiques

- Réaliser son bilan de compétences (capacités, expériences...) en mesurant ses propres ressources et limites
- Faire évoluer son projet professionnel compte tenu de sa progression en cours de formation : objectifs individualisés, choix de stages, recherches personnelles...
- Identifier ses modes de réaction face à une personne ou un groupe
- S'auto évaluer en repérant les facteurs qui interfèrent en situation d'évaluation et en prenant le recul nécessaire par rapport aux affects

##### Moyens pédagogiques

- Accompagnement de l'étudiant :
  - dans son apprentissage et sa progression et dans le suivi de son projet professionnel,
  - dans le choix de ses stages,
  - dans son projet de recherche,
- Création de situations d'expression et de négociation
- Mise en situation de prise de parole
- Repérage avec l'étudiant de ses modes de réaction dans différentes situations et activités pédagogiques
- Temps d'analyse des pratiques

#### 3.1.2 Promouvoir le positionnement de l'étudiant dans son rôle d'acteur de la santé

##### Objectifs spécifiques

- Appréhender l'évolution des structures de santé,
- Mesurer les responsabilités, les enjeux de la position institutionnelle du cadre de santé et s'adapter aux situations
- Concevoir des modalités d'accompagnement des équipes ou des étudiants qui contribuent à la satisfaction au travail
- S'inscrire dans la dynamique de projet
- Ecouter et tenir compte des demandes, avis ou idées des autres acteurs de la santé dans un souci de complémentarité pluri professionnelle
- Débattre et argumenter

### Moyens pédagogiques

- Etude de terrain en santé publique
- Démarche de recherche
- Conduite de projets
- Echanges autour du soin, de la pédagogie, de l'évolution des professions
- Rencontres avec d'autres acteurs de la santé et du social
- Expériences en stage
- Analyse des pratiques professionnelles

### **3.1.3 Permettre l'acquisition et l'expérimentation des méthodes et outils nécessaires à la fonction**

#### Objectifs spécifiques

- Recueillir, analyser, synthétiser des informations
- Transmettre des informations de manière structurée, oralement et par écrit
- Utiliser dans ses propres travaux des sources documentaires de façon référencée et argumentée
- Analyser des situations professionnelles
- Utiliser des méthodes et outils de la qualité et de la démarche de projet.
- Animer des groupes de travail ou d'apprentissage

#### Moyens pédagogiques

- Expérimentations de la démarche d'enquête et de recherche.
- Recherche et analyse de documents
- Réalisation de rapports écrits et d'exposés
- Application de la méthodologie d'élaboration de projet et de résolution de problèmes
- Construction d'outils d'organisation et d'analyse (ex : grille d'évaluation)

### **3.1.4 Développer une approche de l'actualité sociale, politique et professionnelle**

#### Objectifs spécifiques

- Accéder aux différentes sources d'information avec aisance et pertinence
- Réaliser des recherches documentaires
- Analyser les événements et développer un esprit critique à propos de l'actualité sociale et professionnelle
- Argumenter des prises de position

#### Moyens pédagogiques

- Débats et approches diversifiées
- Réalisation de veille documentaire
- Réalisation de recherches bibliographiques
- Organisation de conférences et tables rondes
- Présentation d'organismes et/ou associations professionnelles
- Présentation de travaux de recherche par des pairs ou d'autres professionnels.

## 4 LE DISPOSITIF PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

### 4.1 Présentation générale du dispositif

La dispensation de la formation est organisée sous forme de modules capitalisables (6) en cursus continu sur une année scolaire (10 mois).

Durée totale de la formation :

210 jours  
35 heures par semaine  
1470 heures au total

Répartie en :

Enseignements	26 semaines	910 heures
Stages	13 semaines	455 heures
Temps travail personnel	2 semaines	70 heures
Congés	1 semaine	35 heures

**A la demande du candidat et/ou de son employeur, une organisation en cursus discontinu, sur deux années scolaires, est proposée pour 5 étudiants.**

Nombre d'heures par jour de formation (cours et stages, hors travail personnel) : 7

Les cours sont répartis sur cinq jours, du lundi au vendredi, sur une plage horaire pouvant aller de 9 heures à 17 heures 30.

Exceptionnellement, des temps de formations (réunions, conférences...) peuvent être organisés en dehors des plages horaires habituelles.

La présence aux activités de formation (cours magistraux, travaux dirigés, travail personnel de groupe, suivi pédagogique, conférences...) est obligatoire.

#### 4.1.1 L'organisation des séquences de formation

Dans une perspective de cohérence réglementaire, de lisibilité et de continuum de formation, l'articulation et la progression des apprentissages sont organisées à la fois de manière :

- **modulaire** dans les 6 modules de la formation qui développent chacun leurs propres objectifs et intègrent les enseignements universitaires réalisés à l'IFCS par l'université de Paris-Est Marne la Vallée et Paris Ouest Nanterre La Défense,
- **transversale** : certaines thématiques se déclinent sur l'ensemble de l'année, au sein d'ateliers pratiques et méthodologiques.

Les modules de formation sont structurés en unités d'enseignements qui se déclinent dans trois dimensions :

- les **unités d'enseignement disciplinaires** : il s'agit d'enseignements qui se rapportent à des connaissances fondamentales
- les **unités d'enseignement « cœur de métier »** regroupent les enseignements directement en lien avec le contexte et l'activité des cadres de santé.
- les **unités d'intégration** : il s'agit de temps d'appropriation des savoirs qui mobilisent les étudiants dans la réalisation d'activités pédagogiques.

#### 4.1.2 Les partenariats universitaires

L'IFCS met en œuvre 2 partenariats pour l'obtention de 60 ECTS de master :

- l'un avec l'université Paris-Est Marne la Vallée pour le Master (1<sup>ère</sup> année) management des établissements, services et organisation de santé, option management des organisations sanitaires et sociales,
- l'autre, avec Paris Ouest Nanterre La défense pour le Master (1<sup>ère</sup> année) « Sciences de l'éducation », spécialité recherche en éducation et formation.

Ces partenariats avec les universités s'appuient sur le dispositif de formation du diplôme cadre de santé et sur la participation des universités à l'enseignement dans différents domaines (recherche, gestion, qualité, pédagogie...).

Les 60 ECTS (European Credit Transfert System) sont obtenus à la fois par la validation des différents modules de la formation cadre et par des validations spécifiques à l'enseignement universitaire.

#### 4.1.3 La constitution des groupes

Le dispositif s'appuie sur la variété des expériences de ses membres et favorise l'échange, la confrontation, l'élaboration collective en groupe.

Les étudiants sont sollicités pour présenter des éléments de leur expérience professionnelle afin de contribuer à la formalisation de leurs acquis et de favoriser les transferts de savoirs et de compétences.

Ainsi, les temps de formation sont organisés en :

- groupe en promotion complète,
- groupes de filières universitaires (pour les modules 3, 4 et 5)
- groupes restreints pour les ateliers, le suivi pédagogique et la guidance de mémoire.

La composition des groupes est réalisée par l'équipe pédagogique en début d'année afin que chaque groupe soit représentatif de la diversité des profils et des secteurs d'activité de la promotion.

Les étudiants effectuant leur formation sur deux années scolaires sont intégrés aux différents groupes, en fonction des modules suivis :

- 1<sup>ère</sup> année : modules 1, 2, 3 (en partie) et 4
- 2<sup>ème</sup> année : modules 3 (fin), 5 (filière Nanterre) et 6

#### 4.1.4 L'organisation séquentielle des modules de formation

##### ➤ LES MODULES 1 et 2

En début d'année, les modules « initiation à la fonction de cadre » (module1) et « santé publique » (module 2) s'articulent pour une meilleure compréhension de la fonction d'encadrement dans le domaine sanitaire, social et médico-social. Il s'agit en ce début de formation de situer les différents rôles du cadre dans les organisations et d'y intégrer des problématiques de santé publique comme une préoccupation de l'activité des cadres.

Le module 1 permet également aux étudiants de découvrir les différents secteurs d'activité dont ils sont issus.

### ➤ **LE MODULE 3**

Organisé de manière transversale sur l'année, le module 3 « initiation à la recherche et analyse des pratiques », permet d'approfondir la réflexion sur un thème professionnel, d'acquérir des outils d'analyse et d'enquête par la réalisation d'un mémoire dans les domaines du management, de la clinique ou de la pédagogie.

L'acquisition de ce processus de recherche s'appuie sur les apports méthodologiques dispensés par les universités Paris-Est Marne la Vallée et Paris Ouest Nanterre La Défense en collaboration avec les formateurs de l'IFCS. L'étudiant est accompagné par un directeur de mémoire extérieur à l'IFCS et par un formateur référent. Des temps de travail personnel de recherche et de documentation (TPRD) sont programmés pour la réalisation du mémoire de recherche.

### ➤ **LES MODULES 4 ET 5**

Relatifs aux fonctions d'encadrement (M 4) et de formation (M 5), ces modules se déroulent de manière concomitante : les étudiants de la filière Marne la Vallée réalisent en premier lieu le module 4 puis le module 5, pendant que les étudiants de la filière Nanterre réalisent d'abord le module 5 puis le module 4.

- Le module 4 « fonction d'encadrement » permet d'approfondir la connaissance, l'analyse du rôle et des activités du cadre, dans le contexte des organisations sanitaires et sociales avec leurs caractéristiques et évolutions propres.

Pour les étudiants de la filière Marne la Vallée, le module 4 est renforcé par une semaine d'enseignement en matière de gestion financière et d'outils de la qualité.

- Le module 5 « fonction de formation » permet d'approfondir le rôle du cadre dans la formation des étudiants et des professionnels, et de développer des capacités de mise en œuvre d'activités pédagogiques.

Pour les étudiants de la filière Nanterre, le module 5 est renforcé par une semaine d'enseignement en Sciences de l'éducation.

### ➤ **LE MODULE 6**

Le module 6 « approfondissement des fonctions d'encadrement ou de formation » est réalisé en fin de formation. Il est construit à partir des projets professionnels et des préoccupations des étudiants, avec la volonté d'y intégrer les éléments forts de l'actualité.

Des ateliers animés par des experts du secteur sanitaire et social permettent d'appréhender les évolutions et les problématiques spécifiques aux secteurs d'activité auquel se destinent les étudiants.

Des journées événementielles sont organisées sous forme de rencontres entre anciennes et nouvelles promotions, de tables rondes, de journées à thèmes.

Une approche de la langue anglaise en présentiel et en e-learning est intégrée à ce module.

L'approche spécifique à l'exercice en plateau d'imagerie et de radiothérapie est prise en compte dans l'ensemble du dispositif pédagogique. Aussi, une UE « approche spécifique à l'exercice en service d'imagerie et de radiothérapie » est organisée avec des professionnels issus de la filière. Hélène COLELLA-FLEURY, cadre de département du centre de Proton thérapie de l'Institut Curie, est référente en qualité de spécialiste des étudiants cadres de santé manipulateurs en électroradiologie. Six rencontres sont organisées tout au long de l'année pour échanger sur la formation et la fonction cadre manipulateur en électroradiologie.

Certains aspects sont renforcés pendant des temps spécifiques regroupant uniquement les étudiants cadres de santé manipulateurs en électroradiologie médicale, à partir de thèmes professionnels (particulièrement en matière de radioprotection et de démarche qualité, pour inciter les équipes à repousser les limites de leurs compétences), de questions d'actualité et des attentes particulières de ces étudiants. Certains enseignements sont ouverts à des étudiants de la filière infirmière (étude des marchés, gestion des stocks, des flux...).

Dans le souci de s'adapter au mieux au profil du groupe d'étudiants cadres manipulateurs à venir (spécialités d'origines, besoins, projets professionnels respectifs...), un projet d'enseignement spécifique est pensé et élaboré par les étudiants cadre eux-mêmes, en collaboration avec leur formateur référent.

Cette UE spécifique se déroulera pendant le module approfondissement des fonctions d'encadrement ou de formation.

#### **4.1.5 Les activités pédagogiques transversales**

Certaines thématiques se déclinent sur l'ensemble de l'année, au sein d'ateliers pratiques et méthodologiques.

Ces ateliers utilisent une pédagogie active, des mises en situation, des simulations, des jeux de rôle... et s'appuient sur l'expérience professionnelle et les compétences des étudiants. Ils visent notamment à développer la confiance en soi et la créativité.

Ces activités sont déclinées en unités d'enseignement (UE) :

➤ **UE « Développement des aptitudes à la fonction de cadre »**

- Communication et management

L'étudiant questionne ses modes de communication et d'animation pour les adapter à son style et à ses interlocuteurs. Il s'approprie des méthodes et conforte son positionnement de cadre de santé en développant des compétences managériales.

- Le cadre et la prise de parole

L'étudiant développe ses capacités à communiquer oralement. Il expérimente les différents aspects de la prise de parole en public.

➤ **UE « Outils et méthodes de travail »**

L'étudiant acquiert des outils de méthodologie et de communication écrite, orale et bureautique au service de la réalisation de prestations (rapports écrits, exposés, travail de recherche et recherche documentaire).

Des ateliers optionnels d'utilisation de l'outil informatique sont proposés.

➤ **UE « Ethique »**

L'étudiant est sensibilisé aux enjeux éthiques relatifs à la santé et au soin. Il appréhende les différentes phases du processus permettant d'intégrer la dimension éthique dans le choix et dans la prise de décision.

➤ **UE « Actualité de la recherche en soins, management et formation »**

Il s'agit d'aborder les problématiques professionnelles sous l'angle de la recherche et de l'innovation ; des chercheurs ou des équipes présenteront leurs travaux en déclinant le contexte, les acteurs, la méthodologie suivie, les résultats. Ces présentations permettront d'échanger sur le cheminement, les finalités, les bénéfices de la recherche dans le champ professionnel.

## ➤ UE « Construction de l'identité professionnelle »

Des espaces sont organisés pendant la formation pour favoriser et accompagner le projet de formation et le projet professionnel de l'étudiant : suivi pédagogique individuels et collectifs, analyse des pratiques, temps de réflexion et de partage sur la fonction cadre et les apprentissages en formation...

### - Suivi pédagogique

Le suivi pédagogique individuel ou collectif concourt à l'évolution du projet professionnel des étudiants. Il porte sur l'accompagnement des projets professionnels, l'aide et le conseil, la préparation et exploitation de stage, et l'exploitation des résultats obtenus par les étudiants

Il permet à ces derniers de faire régulièrement le point sur leurs apprentissages et de trouver pour chacun les conditions de suivi les plus adaptées. Les séances collectives permettent aussi de s'enrichir de la réflexion de groupe.

Le formateur référent, interlocuteur privilégié de l'étudiant sur l'ensemble de l'année, veille à instaurer un climat de confiance, propice aux échanges et au dialogue. Pour cette activité pédagogique, les formateurs font l'objet d'une supervision par un coach.

### - L'analyse de pratiques

En lien avec les stages, un temps est consacré dans chaque module à l'analyse de situations professionnelles vécues ; les situations sont proposées par les étudiants au groupe et analysées selon les principes de la méthode GEASE (Groupe d'Entraînement à l'Analyse des Situations Educatives).

Il s'agit de partager entre pairs une réflexion sur les situations complexes, d'acquiescer une posture critique et réflexive dans son exercice professionnel, et de trouver des pistes de changement. Les séances sont réalisées en groupe de suivi pédagogique et animées par le formateur référent du groupe.

L'analyse de pratiques constitue un moyen de formation privilégié et un soutien dans le processus de formation et d'acquisition du positionnement de cadre.

## 4.1.6 Les stages

Les stages favorisent l'acquisition et la construction de savoirs. Ils permettent d'ancrer des savoirs dans une réalité professionnelle, de se confronter à des organisations, des situations et des fonctionnements différents pour développer des compétences.

L'étudiant choisit ses lieux de stage pour découvrir d'autres structures, domaines ou organisations. Il construit ainsi son parcours de formation en lien avec son projet professionnel et la réglementation de la formation de cadre de santé. Les stages ont aussi pour objectifs de développer son réseau.

Les stages peuvent se réaliser dans des structures sanitaires, sociales ou médico sociales, en France et à l'étranger (M 6).

Afin de répondre à ces objectifs, le choix des stages obéit à quelques principes :

- pour chaque stage, l'étudiant définit et formalise ses objectifs personnels en complément des objectifs institutionnels,

- les étudiants recherchent leurs stages. Cependant, en raison de places limitées dans les instituts de formation, les places sont pré réservées par l'institut pour le stage du module formation (M 5)

- les stages sont réalisés en dehors de l'établissement d'origine pour permettre une diversification d'expériences, inciter à un autre questionnement et éviter une confusion des rôles entre la position de stagiaire et la future fonction de cadre dans cet établissement.

- seule, une semaine du stage d'approfondissement (M 6) peut s'effectuer dans l'établissement d'affectation afin de découvrir le fonctionnement général de l'établissement,

- le choix du stage est validé par le référent pédagogique, en concertation avec le formateur référent du module concerné, selon le projet pédagogique et le projet individuel de l'étudiant.

#### **4.1.7 Les validations des modules et de la formation**

Le système de validation de la formation est principalement articulé autour des objectifs de stage ou d'enquête des différents modules.

Chaque module fait l'objet d'une évaluation écrite et/ou orale, l'ensemble constitue la validation de la formation. La validation des 60 ECTS du master 1<sup>ère</sup> année est subordonnée à la validation des modules de formation.

La plupart des évaluations sont communes à l'université et à la formation cadre de santé. Deux tableaux présentent l'organisation et les modes de validation pour chaque filière universitaire.

Les évaluations sont assurées par les responsables de stage, les formateurs de l'institut ou les universitaires.

Les travaux peuvent revêtir différentes formes : description et analyse d'une organisation, réalisation d'enquêtes, analyse critique de données, application de la démarche de recherche ou de projet, etc.

La réalisation des travaux permet à l'étudiant en s'appuyant sur son expérience professionnelle antérieure :

- de construire et de mobiliser des connaissances dans le champ professionnel,
- de mesurer l'appropriation de savoirs,
- d'appréhender et d'analyser des situations professionnelles,
- de développer un esprit de synthèse et une capacité de formalisation, à l'oral comme à l'écrit,
- de développer des capacités à travailler en groupe et à finaliser une production collective.

C'est ainsi que pendant l'année de formation, l'étudiant est évalué au travers de validations individuelles et collectives. Les niveaux d'exigence des productions sont progressifs.

## 4.2 Les activités pédagogiques

<b>MODULE 1 : INITIATION A LA FONCTION DE CADRE</b>	<b>Promotion Kant 2011-2012</b>
<b>Formateurs responsables :</b> Monique PENGAM (coordinatrice), Anne MULLER	
<b>OBJECTIF GENERAL DU MODULE</b>	
Situer les différents rôles du cadre dans les organisations en tenant compte des dimensions économiques et psycho sociales de l'environnement	
<b><u>Objectifs spécifiques du module</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier les missions, les activités, les liaisons spécifiques à la fonction de cadre</li><li>• Analyser les modalités d'organisation des entreprises</li><li>• Distinguer les différents courants du management</li><li>• Utiliser des grilles de lecture provenant de disciplines différentes pour comprendre et analyser la complexité du monde du travail et les postures de l'encadrement</li><li>• Appliquer des théories psycho-sociales à l'analyse de situations professionnelles</li><li>• Construire, développer son identité professionnelle de cadre de santé</li></ul>	

<b>UNITES D'ENSEIGNEMENTS (UE)</b>
<b>UE 1.1 : unités d'enseignements disciplinaires</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- UE 1.1.1 : management et organisation</li><li>- UE 1.1.2 : sociologie</li><li>- UE.1.1.3 : psychosociologie</li><li>- UE.1.1.4 : psycho-dynamique du travail</li><li>- UE 1.1.5 : économie générale</li><li>- UE 1.1.6 : législation - réglementation</li><li>- UE 1.1.7 : éthique</li></ul>
<b>UE 1.2 : unités d'enseignements « cœur de métier »</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- UE 1.2.1 : ingénierie du module de formation</li><li>- UE 1.2.2 : actualité de la recherche en soins, management et formation : l'identité professionnelle</li><li>- UE 1.2.3 : la fonction cadre de santé et ses évolutions</li><li>- UE 1.2.4 : les métiers d'infirmier et de manipulateur en électro radiologie et leurs lieux d'exercice</li><li>- UE 1.2.5 : analyse sociologique d'une organisation de travail</li><li>- UE 1.2.6 : analyse psychosociologique et réflexive de l'organisation de travail et d'une situation professionnelle</li><li>- UE 1.2.7 : les compétences</li><li>- UE 1.2.8 : initiation à l'analyse de pratiques</li><li>- UE 1.2.9 : développement des aptitudes à la fonction cadre</li></ul>

### **UE 1.3 : unités d'enseignements d'intégration**

- UE 1.3.1 : construction de l'identité professionnelle
- UE 1.3.2 : la fonction d'encadrement de proximité dans une entreprise
- UE 1.3.3 : outils et méthodes de travail

### **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

Cours magistraux  
Travaux de groupes  
Exposés individuels et collectifs  
Analyse documentaire  
Analyse de documents professionnels  
Analyse de situations professionnelles  
Partage d'expérience  
Exposés

### **STAGE**

3 semaines hors secteur sanitaire et social dans une entreprise auprès d'un cadre de proximité.

Le stage permet d'identifier les caractéristiques de l'entreprise et de déterminer les fonctions, activités, liaisons fonctionnelles d'un responsable chargé de l'encadrement d'une équipe.

Pour atteindre ces objectifs, l'étudiant mobilise ses capacités à recueillir de l'information par observation, écoute, entretien et recherche documentaire.

### **VALIDATION / NOTATION**

#### **Pour le diplôme de cadre de santé et les filières MLV et Nanterre**

- Rapport écrit dans lequel l'étudiant établit les liens entre les apports théoriques du module et la réalité du travail en entreprise.

Ce rapport est remis au retour de stage (semaine 48)

Le rapport est évalué par les formateurs de l'IFCS.

- Exposé oral réalisé à l'IFCS au retour du stage (semaine 48) durant lequel l'étudiant développe et argumente une activité du cadre observée durant le stage.

Il est évalué par les formateurs de l'IFCS.

<b>MODULE 2 : SANTE PUBLIQUE</b>	<b>Promotion Kant 2011 - 2012</b>
<b>Formateurs responsables :</b> Françoise SORIA (coordinatrice), Aline BONNAFOUS	
<b>OBJECTIF GENERAL DU MODULE</b>	
Développer l'intérêt et les capacités des cadres de santé à initier des actions de santé publique ou à s'inscrire dans leur mise en œuvre, en intra ou extra hospitalier dans une approche interprofessionnelle et pluridisciplinaire.	
<b><u>Objectifs spécifiques du module</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actualiser ses connaissances en concepts et méthodes en santé publique</li> <li>• Situer le rôle et les attentes des différents acteurs dans les politiques et programmes de santé au niveau national régional et local</li> <li>• Reconnaître les composantes culturelles et sociales du corps et de la maladie et leurs impacts dans la dispensation et la compliance aux soins</li> <li>• Développer ses capacités à faire évoluer les pratiques dans son propre secteur d'activité notamment dans les domaines de la continuité et de la cohérence des trajectoires de soin et de l'éducation thérapeutique</li> <li>• Développer ses capacités à produire et transmettre un travail de groupe</li> </ul>	
<b>UNITES D'ENSEIGNEMENTS (UE)</b>	
<p><b>UE 2.1 : unités d'enseignements disciplinaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UE 2.1.1 : organisation sanitaire et sociale</li> <li>- UE 2.1.2 : épidémiologie</li> <li>- UE 2.1.3 : économie de la santé</li> <li>- UE 2.1.4 : socio-anthropologie de la santé et de la maladie</li> </ul> <p><b>UE 2.2 : unités d'enseignements « cœur de métier »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UE 2.2.1 : ingénierie du module de formation</li> <li>- UE 2.2.2 : les enjeux proximaux de santé publique</li> <li>- UE 2.2.3 : la démarche de santé publique</li> <li>- UE 2.2.4 : le cadre de santé et l'utilisateur : prendre en compte les besoins de santé</li> <li>- UE 2.2.5 : l'analyse socio anthropologique de la maladie et de ses impacts dans l'offre des soins</li> <li>- UE 2.2.6 : développement des aptitudes à la fonction de cadre</li> </ul> <p><b>UE 2.3 : unités d'enseignements d'intégration</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UE 2.3.1 : construction de l'identité professionnelle</li> <li>- UE 2.3.2 : enquête auprès d'acteurs de santé publique</li> <li>- UE 2.3.3 : mobilisation des concepts d'anthropologie et de sociologie dans l'enquête de santé publique</li> <li>- UE 2.3.4 : outils et méthodes de travail</li> </ul>	
<b>METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES</b>	
Cours magistraux Recherche documentaire Travaux de groupe Enquête de terrain Exposés	

**STAGE** : pas de stage, mais enquête de terrain de 2 jours

**VALIDATION / NOTATION**

**Pour le diplôme cadre de santé et les filières MLV et Nanterre**

Rapport écrit de groupe réalisé à l'issue d'une enquête menée auprès d'associations en santé publique et proposant une analyse socio-anthropologique de leurs activités

Notation : formateurs et universitaires

Travail à rendre semaine 44

## MODULE 3 : INITIATION A LA RECHERCHE

Promotion Kant  
2011-2012

**Formateurs responsables :** Anne MULLER (coordinatrice), Marie-Laurène MENINI

### OBJECTIF GENERAL DU MODULE

Cette initiation à la recherche permet aux étudiants d'expérimenter le processus de recherche par la réalisation d'un mémoire dans les domaines de la clinique, du management ou de la formation.

### Objectifs spécifiques du module

- Acquérir les principes et les méthodes de recherche et de veille documentaire
- Expérimenter la posture et démarche de recherche en appliquant une méthodologie de recherche en sciences sociales
- Actualiser et/ou approfondir ses connaissances professionnelles liées à un thème, dans les domaines du management, de la pédagogie ou du soin
- Produire un document écrit qui respecte les règles formelles de présentation d'un mémoire
- Participer à la construction des savoirs dans le champ professionnel
- Inciter à la publication et à la diffusion des savoirs dans le champ professionnel

### UNITES D'ENSEIGNEMENTS (UE)

#### **UE 3.1 : unités d'enseignements disciplinaires**

- UE 3.1.1 : initiation à la recherche en sciences sociales
- UE 3.1.2 : méthodologie d'enquête

#### **UE 3.2 : unités d'enseignements « cœur de métier »**

- UE 3.2.1 : ingénierie du module de formation
- UE 3.2.2 : actualité de la recherche en soins, management et formation
- UE 3.2.3 : développement des aptitudes à la fonction de cadre

#### **UE 3.3 : unités d'enseignements d'intégration**

- UE 3.3.1 : construction d'une posture de chercheur
- UE 3.3.2 : élaboration du cadre conceptuel et méthodologique de sa recherche
- UE 3.3.3 : expérimentation des outils d'enquête, traitement et analyse des résultats
- UE 3.3.4 : outils et méthodes de travail

### **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

Cours magistraux  
Travaux dirigés  
Présentation de travaux de recherche  
Travaux pratiques de conduite et d'analyse d'entretien  
Recherche documentaire  
Guidance individualisée

**STAGE** : non, mais du temps de travail de recherche et de documentation (TPRD) : 2 x 5 jours

**VALIDATION / NOTATION**

**Pour le diplôme de cadre de santé et les filières MLV et Nanterre :**

- rapport écrit individuel : analyse d'un entretien, travail soumis à validation par les universitaires, sans notation (semaine 49).
- réalisation du mémoire (semaine 19) et soutenance (semaine 23). Notation par un universitaire, un formateur IFCS, le directeur de mémoire.

**Validation spécifique pour la filière Nanterre, Master « Sciences de l'éducation » spécialité recherche en éducation et formation**

Rédaction d'une synthèse des recherches présentées dans le séminaire « actualités de la recherche ». Notation par un universitaire (semaine 11)

**Formateurs responsables** : Aline BONNAFOUS (coordinatrice), Izabel MABIT

### **OBJECTIFS GENERAUX DU MODULE**

- Construire et développer une posture de cadre de santé de proximité dans un établissement sanitaire ou social :
  - au service des bénéficiaires
  - en tenant compte d'un environnement de plus en plus instable et marqué par les exigences de la qualité.
- Clarifier ses pratiques de management.

### **Objectifs spécifiques du module**

- Connaître le fonctionnement d'un établissement sanitaire ou social, en comprendre les enjeux et le rôle des différents acteurs
- Identifier les évolutions de l'environnement (économiques, politiques, technologiques, ...) et mesurer leurs impacts sur les organisations de travail et sur les pratiques d'encadrement
- Comprendre les enjeux stratégiques, organisationnels et financiers de la politique qualité mise en œuvre dans les établissements de santé.
- Acquérir et développer des méthodes et des outils au service de l'exercice de la fonction cadre de proximité pour organiser les activités de son unité de travail en maintenant un niveau de qualité
- Développer les capacités du cadre à intégrer les méthodes et outils d'une démarche projet
- Identifier les rôles du cadre de proximité, ses activités et ses responsabilités, notamment en ce qui concerne le management des ressources humaines et l'organisation du travail
- S'interroger sur la fonction clinique du cadre

Pour les étudiants de la filière Marne la Vallée, le module 4 est renforcé par une semaine d'enseignement en gestion financière et outils de la qualité.

### **UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE)**

#### **UE 4.1 : unités d'enseignement disciplinaires**

- UE 4.1.1 : organisation et gouvernance des établissements de santé
- UE 4.1.2 : gestion financière des établissements de santé
- UE 4.1.3 : législation- réglementation
- UE 4.1.4 : démarche qualité et gestion des risques
- UE 4.1.5 : évaluation des pratiques professionnelles
- UE 4.1.6 : certification des établissements de santé
- UE 4.1.7 : modélisation d'un processus de prise en charge de patients
- UE 4.1.8 : éthique

**UE 4.2 : unités d'enseignement « cœur de métier »**

- UE 4.2.1 : ingénierie du module de formation
- UE 4.2.2 : démarche qualité et gestion des risques
- UE 4.2.3 : conduite de projet
- UE 4.2.4 : gestion des ressources humaines
- UE 4.2.5 : l'unité de travail du cadre de santé
- UE 4.2.6 : organisation et condition de travail
- UE 4.2.7 : responsabilités du cadre de santé
- UE 4.2.8 : actualité de la recherche en soins, management et formation
- UE 4.2.9 : développement des aptitudes à la fonction cadre

**UE 4.3 : unités d'enseignement d'intégration**

- UE 4.3.1 : construction de l'identité professionnelle
- UE 4.3.2 : profil d'unité et perspectives d'amélioration de situations de travail
- UE 4.3.3 : conduite de projet
- UE 4.3.4 : la fonction cadre de santé

**METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

Cours magistraux  
Travaux de groupes  
Analyse documentaire  
Analyse de documents professionnels  
Analyse de situations professionnelles  
Jeux de rôle  
Enquête de terrain  
Exposés

**STAGE** : 3 semaines dans une unité de soins d'un établissement de santé ou médicosocial

Le stage permet de situer le fonctionnement d'une unité au sein d'un établissement sanitaire et social et d'appréhender la fonction d'encadrement. Pendant le stage, l'étudiant propose, en concertation avec le cadre référent.

**VALIDATION / NOTATION****Pour le diplôme de cadre de santé et la filière MLV**

- Rapport écrit individuel : présentation d'une démarche d'amélioration d'une pratique professionnelle à partir de l'analyse d'un processus qualité dans une organisation de soins. Notation par les formateurs de l'IFCS (semaine 6)
- Présentation d'un exposé individuel, oral. Notation par le cadre référent du stage (semaine 5)

**Pour la filière MLV, Master (1<sup>ère</sup> année) management des établissements, services et organisation de santé, option management des organisations sanitaires et sociales,**

Evaluation écrite sur table de pratiques de gestion. Notation par les universitaires

**Pour le diplôme de cadre de santé et la filière Nanterre**

- Travail individuel écrit d'une démarche projet à partir de l'analyse d'un processus qualité dans une organisation de soins. Notation par les formateurs IFCS (semaine 15)
- Présentation d'un exposé oral individuel. Notation : cadre référent du stage (semaine 14)

<b>MODULE 5 : FONCTION DE FORMATION</b>	<b>Promotion Kant 2011-2012</b>
<b>Formateurs responsables</b> : Marie-Laurène MENINI (coordinatrice) - Monique PENGAM	
<p style="text-align: center;"><b>OBJECTIFS GENERAUX DU MODULE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer ses compétences pour participer à la conception, l'élaboration, la mise en œuvre d'un projet ou d'une action de formation en institut ou en unité de soin ou médicosociale</li> <li>• Acquérir des méthodes pour accompagner les étudiants et les équipes de soins dans la mise en œuvre d'un référentiel de formation paramédical</li> <li>• Situer les grands courants et les concepts de l'éducation moderne</li> </ul>	
<p><b><u>Objectifs spécifiques du module</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréhender les principes pédagogiques et l'organisation des référentiels de formation des MEM et IDE</li> <li>• Acquérir des méthodes pour structurer les partenariats entre les instituts de formation et les unités fonctionnelles</li> <li>• Comprendre et développer l'ingénierie de formation / l'ingénierie pédagogique</li> <li>• Acquérir des méthodes pour accompagner les étudiants et/ou les professionnels, dans le développement de leurs compétences et de leur projet de formation</li> <li>• Distinguer les avantages et inconvénients des différentes méthodes et techniques pédagogiques</li> <li>• acquérir des capacités pour concevoir et mettre en œuvre des systèmes d'évaluation</li> </ul>	
<p style="text-align: center;">Pour les étudiants de la filière Nanterre, le module 5 est renforcé par une semaine d'enseignement en Sciences de l'éducation</p>	
<b>UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE)</b>	
<p><b>UE 5.1 : unités pédagogiques disciplinaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UE 5.1.1 : les sciences de l'éducation</li> <li>- UE 5.1.2 : la formation professionnelle continue</li> <li>- UE 5.1.3 : éthique</li> </ul> <p><b>UE 5.2 : unités pédagogiques « cœur de métier »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UE 5.2.1 : ingénierie du module de formation</li> <li>- UE 5.2.2 : le contexte et l'ingénierie des formations paramédicales</li> <li>- UE 5.2.3 : les stratégies, principes, et méthodes pédagogiques dans la formation des adultes</li> <li>- UE.5.2.4 : psychosociologie et approche interculturelle de la formation</li> <li>- UE.5.2.5 : actualité de la recherche en soins, management et formation</li> <li>- UE 5.2.6 : développement des aptitudes à la fonction de cadre</li> </ul>	

### **UE 5.3 : unités pédagogiques d'intégration**

- UE 5.3.1: construction de l'identité professionnelle
- UE 5.3.2 : construction et appropriation des savoirs en lien avec les axes pédagogiques des référentiels de formation paramédicaux
- UE 5.3.3 : la mise en œuvre du référentiel de formation IDE dans l'activité du cadre
- UE 5.3.4 : évaluer une pratique pédagogique
- UE 5.3.5 : outils et méthodes de travail

### **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

Cours magistraux  
Exposés collectifs et individuels  
Recherche documentaire  
Analyse de textes  
Echanges avec des professionnels

**STAGE** : 3 semaines en institut de formation paramédicale (places pré réservées)

Le stage permet d'actualiser et d'approfondir les modalités pédagogiques de la formation initiale des professionnels para médicaux et de situer le rôle du cadre de santé dans l'accompagnement des étudiants.

### **VALIDATION / NOTATION**

#### **Validation pour le diplôme cadre de santé, la filière Nanterre et la filière MLV**

- Rapport de stage individuel : présentation et argumentation des modalités pédagogiques de la mise en œuvre du référentiel ou du programme de formation. Notation par un formateur de l'IFCS (semaine 6)
- Exposé oral individuel : présentation et analyse d'une pratique pédagogique. Notation à l'IFCS par des cadres de santé, formateurs en institut de formation initiale et un formateur de l'IFCS (semaine 6)

#### **Validation spécifique pour la filière Nanterre, Master « Sciences de l'éducation » spécialité recherche en éducation et formation**

- Evaluation écrite individuelle : fiche de lecture d'un ouvrage de pédagogie. Le travail est noté par un universitaire (semaine 2).

**Formateurs responsables :** Izabel MABIT (coordinatrice), Thierry DANYAUD

### **OBJECTIF GENERAL DU MODULE**

Approfondir certaines connaissances ou pratiques de la fonction de cadre de santé en lien avec l'évolution du contexte et le projet professionnel de l'étudiant

### **Objectifs spécifiques du module**

- approfondir les connaissances et les pratiques de la fonction cadre de santé déjà abordées au cours de la formation.
- compléter les connaissances dans les disciplines respectives
- interroger les problématiques professionnelles liées au métier d'origine à partir des besoins des étudiants
- repérer, identifier les innovations et les évolutions dans les secteurs d'activité ; mesurer leurs impacts sur les pratiques professionnelles
- préparer et faciliter la prise de fonction

### **UNITES D'ENSEIGNEMENTS (UE)**

#### **UE 6.1: unités d'enseignements disciplinaires**

- UE 6.1.1 : anglais
- UE 6.2.1 : législation et réglementation

#### **UE 6.2 : unités d'enseignements « cœur de métier »**

- UE 6.2.1 : ingénierie du module de formation
- UE 6.2.2 : les problématiques de la fonction cadre de santé
- UE 6.2.3 : les pratiques professionnelles de cadre en lien avec la gestion des activités des unités de travail, la qualité et la gestion des risques (ateliers optionnels)
- UE 6.2.4 : innovations et évolutions des pratiques professionnelles par secteurs d'activité
- UE 6.2.5 : approche spécifique à l'exercice professionnel en imagerie médicale
- UE 6.2.6 : éthique
- UE 6.2.7 : les risques psychosociaux
- UE 6.2.8 : actualité de la recherche
- UE 6.2.9 : développement des aptitudes à la fonction de cadre:

#### **UE 6.3 : unités d'enseignements d'intégration**

- UE 6.3.1 : construction de l'identité professionnelle
- UE 6.3.2 : outils et méthodes de travail

### **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

Apports théoriques

Animations d'activités pédagogiques par les étudiants

Tables rondes, conférences

Rencontres avec des professionnels, d'anciens étudiants...

**STAGE** : en fonction de ses axes de progression et de son projet professionnel, l'étudiant formule ses propres objectifs, recherche et choisit son stage (selon la procédure)

- IDE : 4 semaines dans une unité d'un établissement sanitaire, social ou médicosocial, de formation ou en structure de santé publique
- MEM : 3 semaines de stage dans un établissement sanitaire, social ou médicosocial, de formation, ou en structure de santé publique + 1 semaine spécifique à leur exercice professionnel

Ce stage peut être réalisé :

- dans deux structures différentes,
- à l'étranger,
- dans l'établissement d'origine de l'étudiant mais en dehors de son service (1 semaine).

## **VALIDATION / NOTATION**

Le travail de recherche (mémoire) valide les modules 3 et 6, après validation préalable obligatoire des modules 1, 2, 4 et 5.

### **Pour le diplôme de cadre de santé et les filières MLV et Nanterre**

Réalisation du mémoire (semaine 19) et soutenance (semaine 23). Notation : formateur IFCS, universitaire, et directeur de mémoire.

### **Pour les ECTS du master 1<sup>ère</sup> année de la filière MLV**

Validation du module langages par :

- évaluation d'anglais semaine 23 ou semaine 24 par les intervenants
- compte rendu d'une journée de conférence sur des thèmes professionnels d'actualité

### **Pour les ECTS du master 1<sup>ère</sup> année de la filière Nanterre**

UE d'anglais PMS LA 211 : évaluation semaine 23 ou semaine 24 par les intervenants